

## **SHVE : Palmarès du Concours des Maisons fleuries 2021**

### Catégorie Maison avec jardin visible de la rue :

- 1<sup>ère</sup> : Christelle LABRO
- 2<sup>ème</sup> : Marie-Josèphe LEMOINE
- 3<sup>ème</sup> : Nicole PIAT
- 4<sup>ème</sup> : Louise FORESTIER
- 5<sup>ème</sup> : Yvette DARTOIS
- 6<sup>ème</sup> : Micheline PERNET
- 7<sup>ème</sup> : Geneviève FALLAY
- 8<sup>ème</sup> : Jean-Pierre DURAND
- 9<sup>ème</sup> : Françoise MEURQUIN
- 10<sup>ème</sup> : Fabrice FAUCHON

### Catégorie Balcons d'ensembles collectifs :

- 1<sup>ère</sup> : Geneviève SUTERRE
- 2<sup>ème</sup> : Brigitte BARBIER
- 3<sup>ème</sup> : Philippe BÉDU
- 4<sup>ème</sup> : Catherine LAUZANNE
- 5<sup>ème</sup> : Nicole CAILLETET
- 6<sup>ème</sup> : Denise DEFOSSEZ

### Catégorie Fenêtres et façades vues de la rue :

- 1<sup>ère</sup> : Alexandrine ALVES
- 2<sup>ème</sup> : Giovanni ROSSI
- 3<sup>ème</sup> : Anne-Marie BENHAÏM
- 4<sup>ème</sup> : Monique DANZOY

Le challenge SHVE, qui récompense le ou la concurrent(e) ayant obtenu la note la plus élevée toutes catégories confondues, sera confié, pour une année, à :

**Madame Alexandrine ALVES.**

Tous les participants recevront un diplôme de la SHVE et les participants, tous classés, auront une récompense de la ville. Les trois premiers de chaque catégorie recevront en outre un bon d'achat et une composition florale. Les prix seront remis à l'issue de **notre Assemblée Générale qui se tiendra en janvier 2022**

Tous les participants recevront en temps utile une invitation établie par les services de la Mairie de Villemomble.

L'équipe de la SHVE sera heureuse de vous accueillir à cette occasion et de vous offrir le verre de l'amitié.

**Les coordonnées figurant ci-dessus ne peuvent en aucun cas être utilisées pour quelque démarchage que ce soit.**